

DESCRIPTIF DU PROJET DÉPARTEMENTAL MUSIQUE

Festival des Écoles Qui Chantent

2021 / 2022

Le principe de ce dispositif permet à 3 ou 4 classes ayant travaillé un même répertoire de cycle 2 ou de cycle 3 de se rencontrer sur un lieu de concert le plus proche possible des écoles concernées.

Les enseignants, engagés dans ce projet, dirigent alternativement les chants lors des concerts ; les chants sont accompagnés par un musicien.

Les répertoires proposés par les conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM) sont :

- soit un florilège de chants pour la classe selon une thématique donnée
- soit un conte musical

La diversité des répertoires permet à chaque enseignant de trouver sa place selon ses compétences, tout en progressant dans ses pratiques pédagogiques.

Un accompagnement pédagogique est proposé par les CPEM, sous forme d'ateliers hors temps scolaire, qui peut être complété par un accompagnement individualisé dans les classes, à la demande des enseignants.

Il s'agit d'un projet annuel qui doit conduire les élèves à :

- développer leurs compétences vocales,
- développer des compétences transversales : comportement de chanteur, tenue, écoute...

Modalités d'inscription :

Deux classes maximum par école (2 classes de cycle 2 ou 2 classes de cycle 3 ou 1 classe de cycle 2 et une classe de cycle 3)

Renseigner et renvoyer la fiche d'inscription par courrier électronique **avant le 6 octobre 2021** à l'adresse suivante : Eric.Marilleau@ac-toulouse.fr

Étant donné le nombre limité de lieux de concert, les classes seront inscrites dans la limite des places disponibles. La priorité sera donnée :

- aux classes qui participent pour la 1^{ère} fois
- aux classes se situant en zone rurale

Le dispositif s'adresse aux enseignants qui assurent eux-mêmes l'apprentissage du répertoire.

Modalités de financement :

La participation à ce « Festival des écoles qui chantent » implique **deux déplacements en bus pris en charge par la classe inscrite**

Calendrier :

Avant le 6 octobre 2021	Inscription des classes par l'application ADAGE (jusqu'au 17/09) puis par courriel.
Avant le 12 octobre 2021	Confirmation des inscriptions par un courriel du CPEM référent.
Avant les vacances d'automne	Envoi du répertoire, et de versions audio (MP3) des chansons et des playbacks avec un lien de téléchargement.
Novembre/décembre après la classe	<u>Ateliers de formation des enseignants</u> : découverte, apprentissage du répertoire, consignes pour l'interprétation, conseils techniques sur l'apprentissage et la direction dans les classes.
Janvier/Février	Accompagnement des CPEM dans les classes à la demande des enseignants (co-interventions) ou atelier de formation suivant les besoins.
Mars/ Avril	<u>Répétition commune ou par classe</u> (suivant le contexte sanitaire) en présence du musicien accompagnateur cycle 2 : de 9h30 à 11h30 cycle 3 : de 14h à 16h
Avril/ Mai	Accompagnement des CPEM dans les classes à la demande des enseignants.
Mai/ début Juin	<u>Répétition générale</u> le jour du concert cycle 2 : de 9h30 à 11h30 cycle 3 : de 14h à 16h <u>Concert en soirée à 20h ou captation vidéo sur le temps scolaire</u> (selon le contexte sanitaire) public constitué par les parents (2 places par élève)